



HAL
open science

Les établissements de Beuzon à Écouflant (Maine-et-Loire)

Olivier Nillesse

► **To cite this version:**

Olivier Nillesse. Les établissements de Beuzon à Écouflant (Maine-et-Loire). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2001, 19, pp.42-43. hal-01778087

HAL Id: hal-01778087

<https://hal.science/hal-01778087v1>

Submitted on 29 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les établissements de Beuzon à Ecoflant (Maine-et-Loire)

O. Nillesse

Située au nord d'Angers, la commune d'Ecoflant s'est dotée d'une Z.A.C. d'une superficie de 20 hectares. Sous la direction de F. Guérin, elle a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur la majorité des parcelles concernées. A ce stade de l'intervention, trois indices de sites ont été repérés. Eu égard au plan des enclos de l'un d'entre eux (La Chaîne) et à la présence d'un fer de lance ployé, l'auteur évoquait l'hypothèse d'un site à vocation culturelle. Dans un second temps, N. Pétorin a été chargé de réaliser l'évaluation du site de La Chaîne. La découverte d'un nouveau fer de lance l'amena à poser la même hypothèse. Après ces deux opérations, une fouille de sauvetage fut décidée. Les deux autres indices (La Planche et La Reculière) sont en cours de fouilles.

L'établissement de La Chaîne est constitué de deux enclos imbriqués.

Le premier (interne) est de forme rectangulaire, il mesure 34 m de longueur pour 27 m de largeur, soit une surface d'environ 920 m². Ses fossés ont une largeur variant de 0,90 m à 1,75 m pour une profondeur de 0,47 m à 0,90 m. Il faut noter qu'au démarrage de l'opération, 40 % des fossés étaient détruits en raison de la construction d'une route. L'enclos interne a livré 464 tessons correspondant à 47 individus/bords dont 31 ont été identifiés à une forme. La forme qui domine ce petit ensemble est l'écuelle à profil en «S».

On note la présence d'un exemplaire à épaulement proéminente et lèvre horizontale et d'une forme à cannelure interne sur la lèvre. Trois tessons sont ornés de motifs estampés. L'un d'entre eux décore un vase ovoïde, il est constitué d'arceaux pointillés dit en grappe ou en pendentif du «style en arc» de Schwappach (1969). Le décor est complété par des ocelles. Ce style est connu de l'Armorique à la Hongrie (Les Ebihens : Daire 1992, Pilismarot-Basaharc : Szabo 1992).

Le mobilier métallique est constitué d'un fer de lance plié, d'un autre fragment de fer de lance et d'une possible plaque de fourreau

d'épée. La céramique et en particulier les décors estampés permettent de placer ce mobilier à La Tène B2/C1.

Le second enclos (externe) est de forme trapézoïdale. Ses dimensions sont de 78 m de longueur pour une largeur de 62 m, la surface couverte est d'environ 4800 m². Ses fossés ont une largeur variant de 1,65 m à 3,15 m pour une profondeur de 0,77 m à 1,55 m. 30 % de ses fossés étaient détruits avant la fouille. L'enclos externe a fourni 489 tessons, 54 sont des individus/bords, 42 ont été identifiés à une forme. Comme pour la phase 1, la forme qui domine l'ensemble est l'écuelle à profil en «S». Plusieurs céramiques appartiennent au type «Besançon». Les amphores sont représentées par 129 restes pour 7 fragments de cols. Elles appartiennent à des gréco-italiques ou à des Dressel 1a. Le mobilier le plus tardif se rattache à la fin de La Tène D1.

Pour le site de La Reculière, on note des similitudes avec les enclos de La Chaîne. Ainsi, les aménagements internes livrent des armes (une épée et son fourreau orné d'appliques, une chaîne de suspension, un fer de lance et d'autres objets non identifiables avant nettoyage). Le mobilier indique La Tène B2/C1. L'enclos externe est datable de La Tène D1, il comporte des Dressel 1a et des vases type «Besançon».

A La Planche, un enclos d'environ 100 m de long a été dégagé, le mobilier qu'il livre est attribuable à La Tène D1 et au début de l'époque gallo-romaine.

Il est sans doute prématuré de caractériser précisément la fonction de ces trois sites, les fouilles n'étant pas achevées. Néanmoins, la présence d'armes mutilées plaide en la faveur de lieux où certains rites ont été accomplis sans qu'il s'agisse de résidences aristocratiques ou de sanctuaires de type «Belge».

